



## TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 - N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 \_ vendredi 16h/18h

Courriel : [tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr](mailto:tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr)

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>

### *Section « Randonnées - Montagne »*

*Courriel : [tlc-rando-montagne@orange.fr](mailto:tlc-rando-montagne@orange.fr)*

*Responsable de l'activité : Pierre DIDIER-LAURENT*

## SEJOUR RANDONNEE A MALAUCENE (84)

### NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

L'association « T.L.C. » de BARBERAZ organise un « séjour randonnée » dénommé:

#### *"Quatre jours au Pied du Ventoux".*

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2015/2016.

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association.

Nombre de participants: 12 au minimum, 25 au maximum.

Date: du 8 mai 2016 au 11 mai 2016.

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

### PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre avec 4 jours de randonnée présentant des dénivelées de 500 à 800 m et des temps de marche de 4 à 6 heures de randonnée chaque jour. Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques.

#### **\* Départ de BARBERAZ le dimanche 8 mai à 7h00.**

Arrêt en cours de route au Col de Grimone pour effectuer l'ascension du Joco, 2050m, massif du Diois:

750m de dénivelé, 8 km, 4h30 de marche. Cotation R2/T2

Arrivée en fin d'après-midi à Malaucène. Installation au gîte. Repas et nuitée.

#### **\* Lundi 9 mai: Le Tour des Dentelles de Montmirail:**

Déplacement jusque Lafare (20 mn de route)

Grand tour des Dentelles 17,5 km, 900 m de dénivelé, 6h30 de marche. Cotation R3 /T2

Retour au gîte, repas et nuitée.

#### **\* Mardi 10 mai: Le Ventoux, traversée des Combes de la face nord:**

Ascension du Mont Ventoux au départ de la station du Mont Serein;  
Parcours dans la face nord, quelques passages délicats et aériens dans les éboulis  
15 km, 600m de dénivelé, 6h00 de marche. Cotation R3 / T3  
Retour au gîte, repas et nuitée.

**\* Mercredi 11 mai: La Montagne de Chamouse**

Déplacement jusqu'au Col de Perty dans le massif des Baronnies (1h20 de route)  
Randonnée facile sur la Montagne de Chamouse;  
9 km 360m de dénivelé, 4h00 de marche. Cotation R2 / T1

**\* Retour à Barberaz le mercredi 11 mai en fin de journée**

**HEBERGEMENT**

**Gîte "Le Gîte du Ventoux".**

Voir la notice descriptive: Site internet : <http://legiteduventoux.com>

Téléphone du gîte: 04 90 65 29 20

Le séjour est réservé en demi-pension.

**COÛT DU SEJOUR**

**Le coût du séjour est fixé à 165,00€ par personne, en formule "demi-pension".**

Supplément pour chambre individuelle : sans objet.

**Ce prix comprend :**

\* La demi-pension, en chambres multiples (2, 3, 4 ou 5 personnes), du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour.

\* Le voyage A-R, jusque Malaucène et les déplacements sur place basés sur le covoiturage. Voir paragraphe « Déplacements » ci-dessous

\* Les taxes de séjour

\* La cotisation "Immatriculation Tourisme"

**Ne sont pas compris :**

\* Les repas de midi à la charge des participants, qui seront pris sous forme de pique-niques chaque jour de randonnée.

\* Les boissons aux repas, cafés,

\* Les assurances, "annulation, interruption de séjour", qui seront proposées lors de l'inscription définitive.

\* D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

**INSCRIPTIONS**

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 50,00 € (chèque à l'ordre de T.L.C.)** avant le 15 octobre 2015.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 15 octobre 2015.

En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux préinscrits un bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

**PAIEMENTS**

Acompte de 50,00€ à la préinscription.

Solde du séjour, soit 115,00€ avant le 31 mars 2016.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C.

## **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS**

Distance : 250 kms de BARBERAZ et 4h00 de trajet voiture d'après "Via Michelin".

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 37,00€ par personne (inclus dans le prix) sur la base de 4 personnes par voiture.

Les participants seront invités à se regrouper pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

## **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Pour les participants ayant souscrit le contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" proposé lors de l'inscription définitive, application des clauses du contrat avec une franchise de 50,00€ par dossier.

Pour les participants n'ayant pas souscrit le contrat cité ci-dessus, s'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.

A défaut, aucune indemnité ne sera due,

## **RECOMMANDATIONS**

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Si le nombre de préinscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-end au cours de la saison 2015/2016.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter tout de même des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédent le départ.

Barberaz, le 28 septembre 2015 (*modifié le 27 janvier 2016*)

Vu, la présidente de l'association T.L.C.  
Chantal PILLET

Le Responsable du séjour  
Pierre DIDIER-LAURENT

Nota : Les conditions générales de vente «groupes» du prestataire ainsi que le contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" seront remis sur demande du participant.